

JUIN 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 SEPTEMBRE 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS DE JUIN 2025

En juin 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'établit à 740 500 équivalents temps plein (ETP), en repli de 7,4 % par rapport à juin 2024. Ce recul apparaît légèrement supérieur à la tendance observée sur l'ensemble du premier semestre 2025 (-6,3 % en moyenne).

Analyse sectorielle

- Industrie : Avec une contraction limitée (-1,9 % en juin ; -3,7 % sur le semestre), l'industrie fait preuve d'une résilience relative, témoignant d'une volonté de préservation des compétences malgré un ralentissement de la demande. Les anticipations liées à la mise en place de droits de douane américains au second semestre pourraient également avoir soutenu ponctuellement l'activité.
- BTP : Le secteur affiche un recul marqué en juin (-7,1 %) mais plus contenu sur l'ensemble du semestre (-3,0 %). Cette évolution traduit principalement un effet de base défavorable, lié à la dynamique enregistrée en juin 2024 dans certaines régions dans le cadre des préparatifs des Jeux Olympiques.
- Commerce : La baisse significative (-10,0 % en juin ; -7,1 % sur le semestre) reflète la faiblesse persistante de la consommation des ménages, incitant les enseignes à ajuster leur recours à l'intérim.
- Transports : Le secteur est le plus durement touché (-13,0 % en juin ; -13,5 % sur le semestre), pénalisé par le ralentissement des flux logistiques et la persistance de tensions sur les coûts énergétiques et opérationnels.
- Services : En repli de -12,1 % en juin et de -8,7 % sur le semestre, les services révèlent une fragilité atypique, notamment sous l'effet de nouvelles contraintes réglementaires encadrant le recours à l'intérim dans le médico-social.

Évolution par qualification

La contraction de l'intérim se concentre davantage sur certaines catégories de main-d'œuvre : les employés (-20,6 %) et les cadres et professions intermédiaires (-10,8 %) enregistrent les baisses les plus marquées. Les ouvriers qualifiés (-5,9 %) et non qualifiés (-3,2 %) sont en revanche relativement moins affectés, confirmant leur rôle central dans l'appareil productif.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUIN 2025 PAR RAPPORT À JUIN 2024

LES CHIFFRES CLÉS

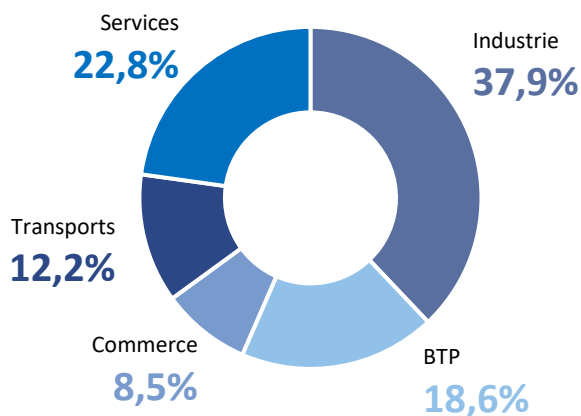
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-7,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-1,9 %), le BTP (-7,1 %), le commerce (-10,0 %), les services (-12,1 %) et les transports (-13,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

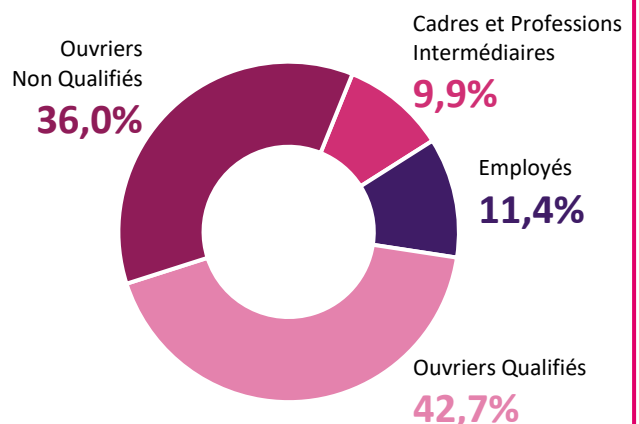


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,2 %), les ouvriers qualifiés (-5,9 %), les cadres et professions intermédiaires (-10,8 %) et les employés (-20,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

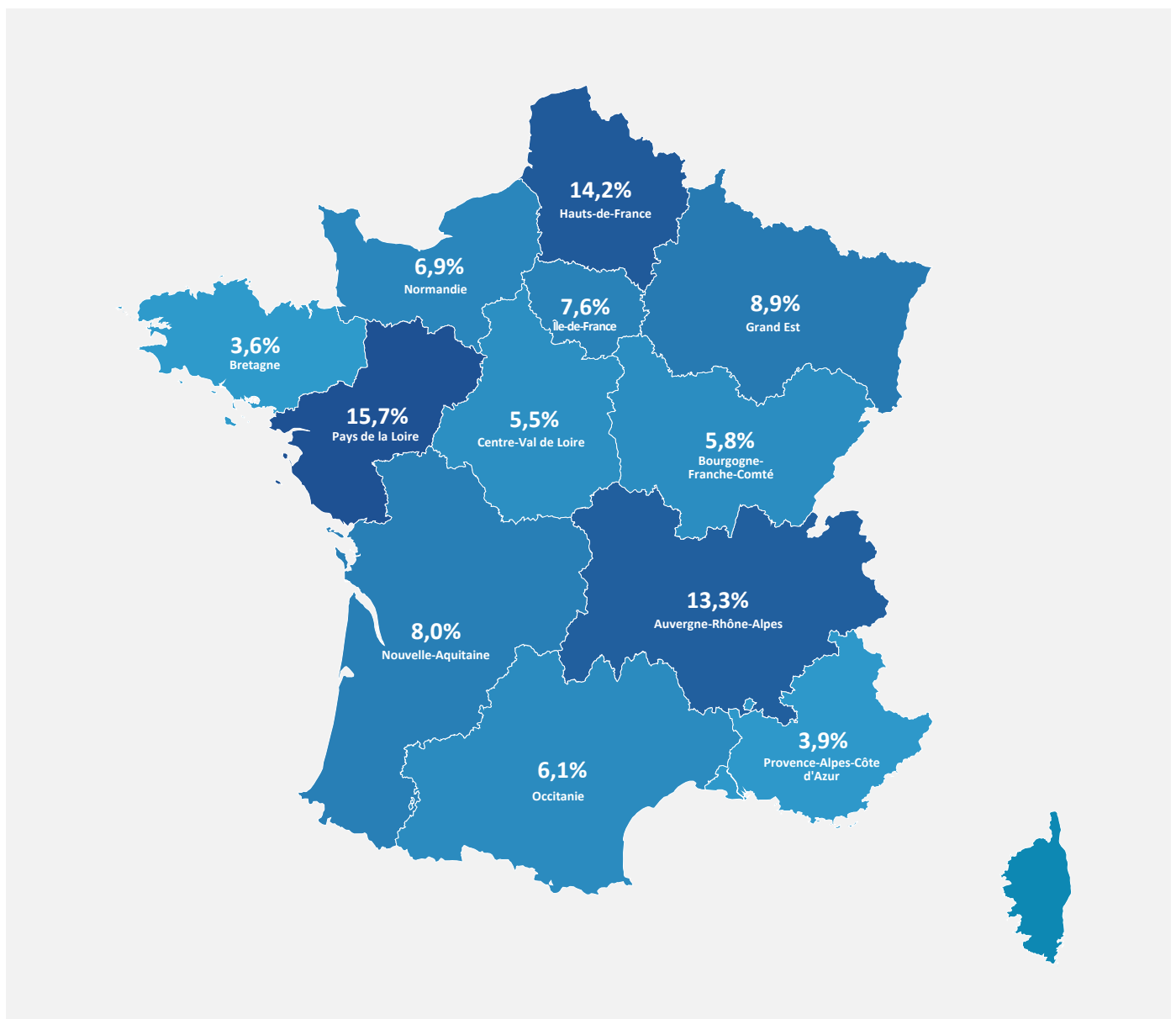


LE CDI INTÉRIMAIRE

En juin 2025, le CDI Intérimaire représente **44 530 ETP**, correspondant à **6,0 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (11,2 %) et dans les Hauts-de-France (10,2 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,3 % et 2,9 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,7 %, Hauts-de-France : 14,2 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 %.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUIN 2025 PAR RAPPORT À JUIN 2024

LES CHIFFRES CLÉS

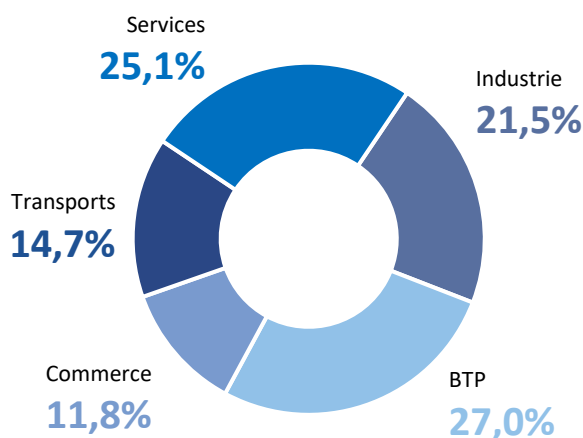
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-8,2 %) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+7,2 %), mais diminue dans le commerce (-0,3 %), le BTP (-4,6 %), les transports (-14,8 %) et les services (-20,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

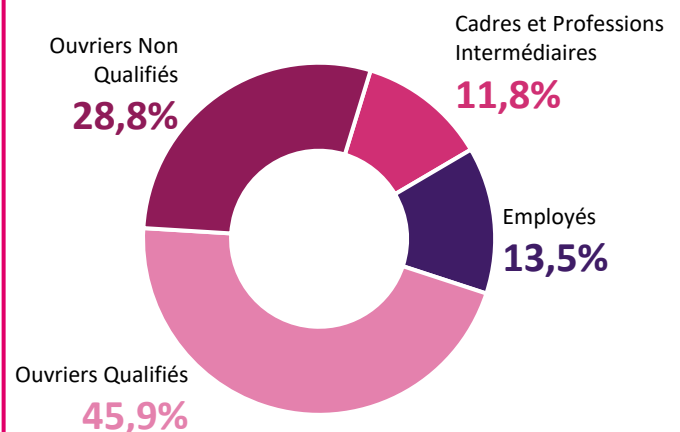


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+4,7 %) et les ouvriers qualifiés (+0,2 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-19,5 %) et les employés (-35,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Provence-Alpes-Côte d'Azur

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Alpes-de-Haute-Provence	-3,0 %	1,4 %
Alpes-Maritimes	-7,2 %	3,7 %
Bouches-du-Rhône	-8,8 %	3,9 %
Hautes-Alpes	-4,0 %	0,6 %
Var	-19,4 %	2,8 %
Vaucluse	+0,5 %	3,6 %

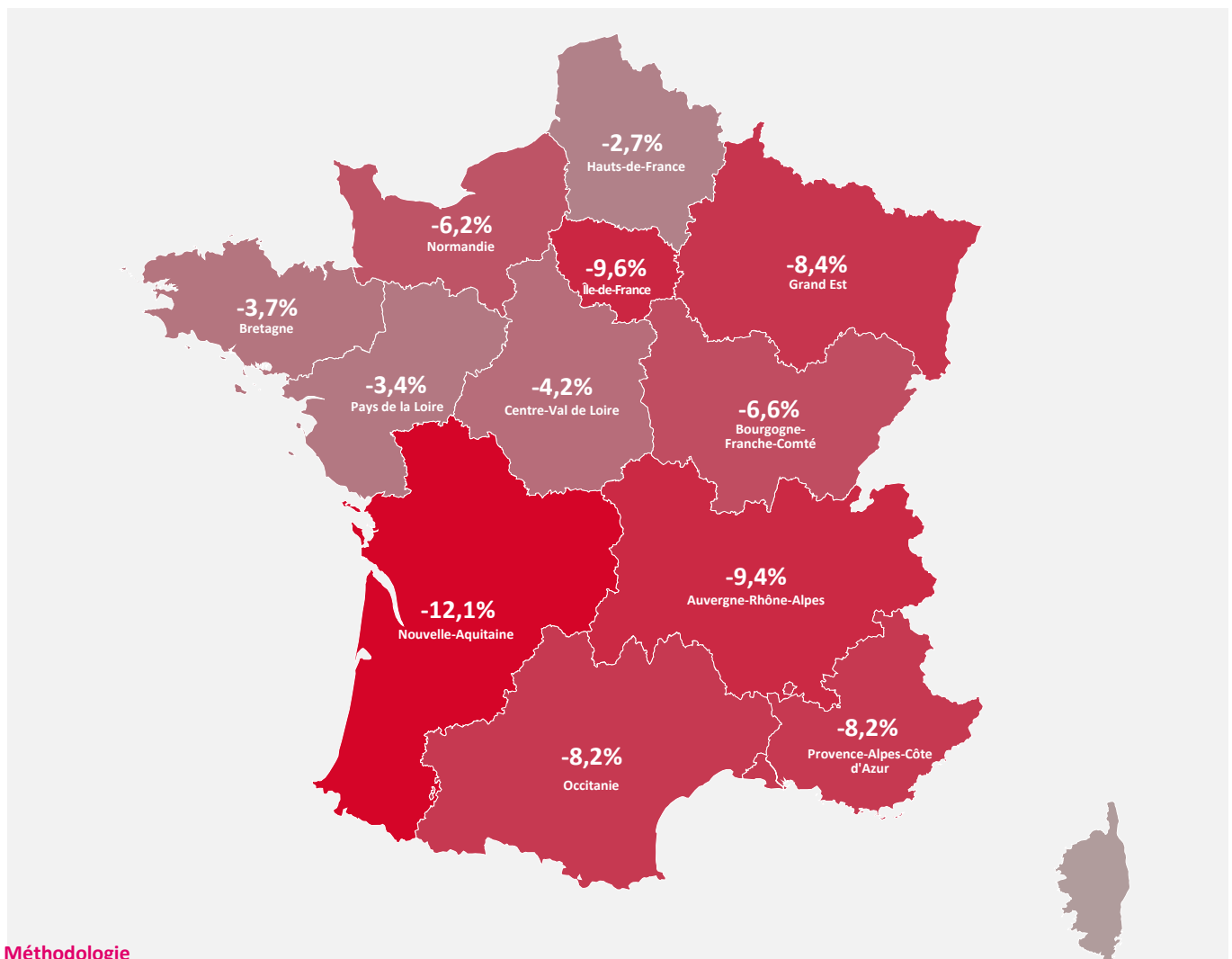


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juin 2025 par rapport à juin 2024.

L'ensemble des régions métropolitaines est en baisse.

Les dynamiques territoriales restent contrastées. Les régions Hauts-de-France (-2,7 %), Bretagne (-3,7 %) et Pays de la Loire (-3,4 %) affichent les évolutions les moins dégradées, tandis que la Nouvelle-Aquitaine (-12,1 %) et l'Île-de-France (-9,6 %) apparaissent les plus affectées. Pour cette dernière, l'écart s'explique notamment par un effet de base lié à la forte activité observée en juin 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques.



Méthodologie

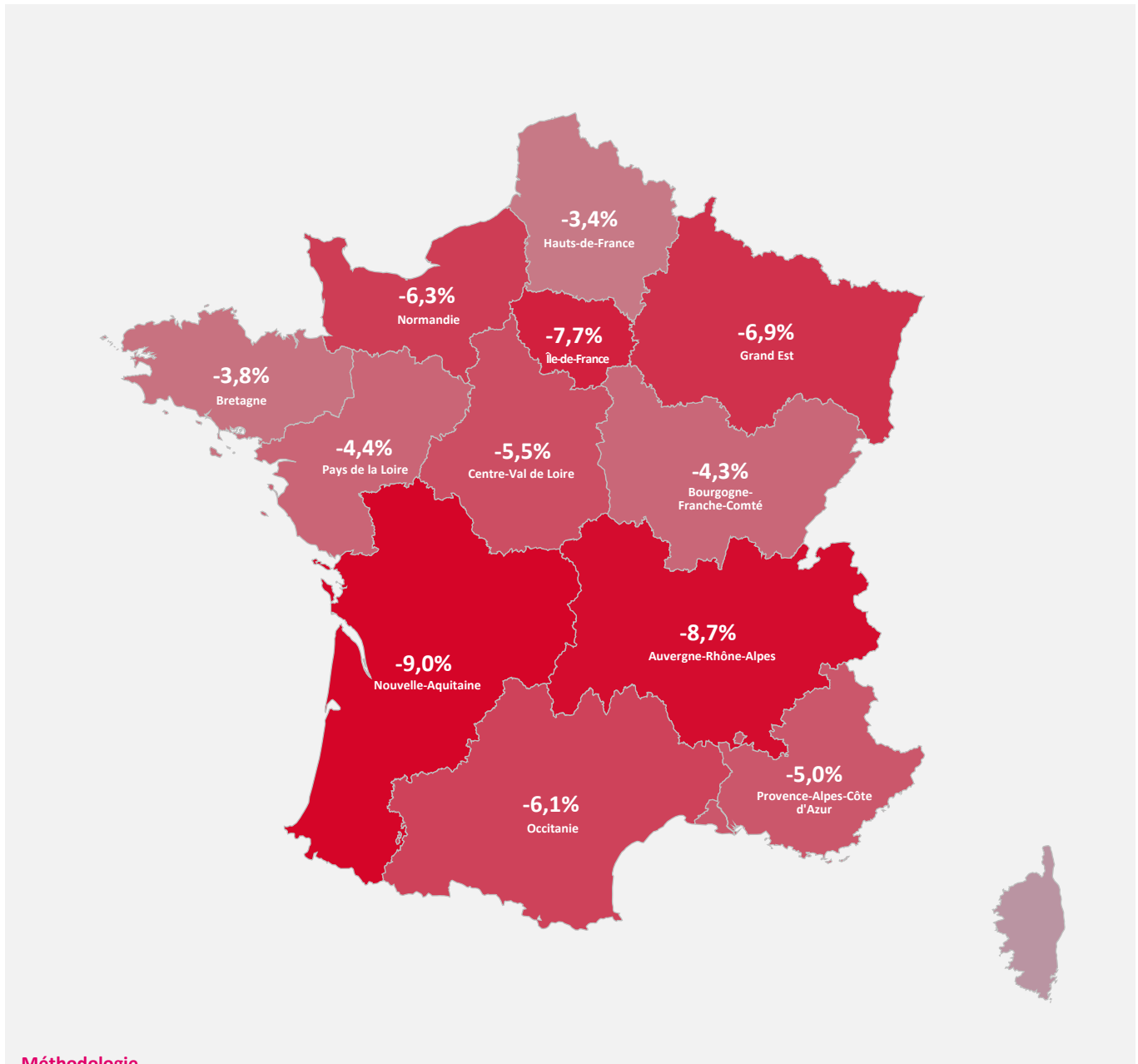
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juin 2025 par rapport à juin 2024.

Cumul annuel : janvier-juin 2025 (%)

Au cours du premier semestre, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,3 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

